



COMMUNE DE PIMPREZ

Envoyé en préfecture le 13/08/2025

Reçu en préfecture le 13/08/2025

Publié le 13/08/2025

ID : 060-216004861-20250812-2025_68A-AR



REPUBLIQUE FRANCAISE
ACCORD A DECLARATION PREALABLE SANS
PRESCRIPTION DECIDEE PAR LE MAIRE AU
NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Demande déposée le 05/08/2025		N° DP 060492 25 T0031
Par :	Madame DUMEZ Marion 320 rue Cezslaw Barski 60170 PIMPREZ	ARRETE 2025-68
Pour :	Pose d'un 2 ^{ème} portail	
Sur un terrain sis :	320 rue Cezslaw Barski 60170 PIMPREZ	

LE MAIRE,

Vu la Déclaration Préalable pour travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 05/08/2025 par Madame DUMEZ Marion, demeurant au 320 rue Cezslaw Barski à PIMPREZ (60170).

Vu l'objet de la demande :

Pose d'un deuxième portail de 3,50 mètres noir à gauche du portail existant.

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, R.421-1 et suivants ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 juin 2005 et modifié et révisé le 19 décembre 2013 ;

Vu l'affichage en mairie le 05/08/2025 ;

ARRETE

Article 1 : La Déclaration Préalable n° 06049225T0031 est accordée.

Fait à Pimprez, le 12 août 2025

Le Maire,
Pascal LEFEVRE

